

## Modèle de taille

Il existe plusieurs façons de tailler une haie (receppe, élagage, taille de formation, réduction d'emprise...). Dans tous les cas, la taille a pour but de maintenir le bocage tout en préservant les terres agricoles exploitées.

### Le receppe

**Objet** : ramifier les plants à leur base, avoir une haie plus dense et une structure plus homogène.

**But** : produire durablement du bois de chauffage.

**Quand** : généralement dans les premières années de vie de la haie entre mi-novembre et mi-mars.

**Comment** : Les tiges sont coupées entre 5 et 10 cm au-dessus du sol à l'aide d'un sécateur. Cette technique peut également s'utiliser sur des haies plus âgées afin de densifier l'étage bas de la haie.

**La réduction d'emprise** (technique souvent utilisée près des terrains agricole)

**But** : supprimer les branches gênantes.

**Emprise** : 2 mètres minimum.

**Mode d'entretien** : à l'aide d'un lamier ou d'un sécateur tous les 4 à 5 ans. Cette taille se fait sur bois dur entre mi-novembre et fin mars.

**Vitesse d'avancement** : comprise entre 1 et 2,5 km/heure, en fonction des espèces présentes, du type de matériel et du diamètre des branches coupées.



**Attention** : Une haie taillée chaque année à l'aide d'épareuse entraîne une diminution de l'intérêt agroécologique.



## Choisir la bonne période de taille

### Les périodes d'interdictions :

Durant la période du 16 mars au 15 août, toute intervention (taille/destruction) sur les haies est interdite au titre de la PAC\*. L'objectif est de protéger la reproduction des espèces.

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Flore												
Mammifères												
Chiroptères												
Avifaune												
Reptiles												
Amphibiens												
Insectes												

Orange : Période de début et fin de reproduction / floraison

Red : Période sensible de reproduction / floraison

La taille des haies se fait habituellement tous les 2 ou 3 ans.

L'entretien de la banquette herbeuse se fait tous les ans entre mi-septembre et fin octobre.

Durant les périodes de gel intense ou de forte pluie, il est préférable de ne pas tailler les haies.

**Autres modalités à vérifier** : respect du code civil, des documents d'urbanisme, routes départementales, lignes électriques, possible accord avec un tiers si mitoyenneté...

\* Voir le dépliant « Les haies, Un bien commun à préserver (part 2/2) : Destruction et entretien des haies guide réglementaire »

Pour toute questions complémentaires



03 26 68 28 75  
sd51@ofb.gouv.fr

Direction  
départementale  
des territoires  
de la Marne

03 26 70 81 91  
ddt-seepr@marne.gouv.fr



Direction départementale des territoires  
de la Marne

# Les Haies

## Un bien commun à préserver

(Part 1/2) :  
Fonctionnalités, préservation et  
entretien



Les haies sont vivantes,  
elles sont une composante du paysage.  
Elles portent des enjeux  
environnementaux importants et  
participent au maintien  
de la biodiversité.

## Pédagogie de la haie

**Définition :** Linéaire végétal composé d'arbres et d'arbustes pouvant aller jusqu'à plusieurs mètres de haut, se développant sur un tapis de végétation herbacée. Ce sont des éléments du paysage liés à l'action de l'homme. Souvent, ce sont des frontières physiques entre les milieux, les usages et les propriétés.

## Fonction des haies

### Rôles paysagers

Maintien de la diversité des paysages ;  
Création d'un maillage ;  
Garantie d'un cadre de vie de qualité ;  
Intégration des bâtiments.

### Rôles climatiques

Réduction jusqu'à 50 % de la vitesse du vent ;  
Réduction des températures extrêmes ;  
Baisse jusqu'à 30 % de l'évaporation.

### Rôles écologiques

Effet d'abris et apport de nourriture qui constituent un lieu de reproduction pour de nombreuses espèces ;  
Effet lisière (entre milieu boisé et milieu ouvert) particulièrement favorable à une faune et une flore riches et diversifiées ;  
Permet et facilite le déplacement des espèces.

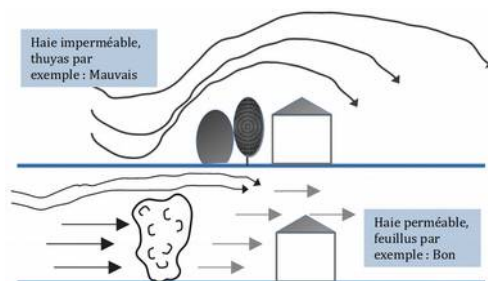
### Rôles économiques

Production de bois de chauffage et du bois d'œuvre ;  
Contribution à l'activité de la chasse et du tourisme ;  
Abris pour de nombreux auxiliaires des cultures ;  
Amélioration du rendement des cultures, baisse des intrants.

### Rôle hydrologique

Lutte contre l'érosion des sols en freinant le ruissellement et en augmentant l'infiltration (jusqu'à 400 mm/h au pied de la haie) ;  
Épuration de l'eau du sol (nitrates, phosphates,...) et filtration en piégeant jusqu'à 100% de la terre transportée par le ruissellement ;  
Régulation des crues ;  
Maintien des berges.

L'automne reste la période la plus favorable pour la plantation.



## Entretien une haie

L'entretien d'une haie est essentiel, il contribue à conserver sa vitalité et ses fonctionnalités.

### Taille :

- Une taille trop courte ou à des intervalles trop rapprochés peut nuire aux espèces ou aux fonctions de la haie.
- Une taille latérale trop courte peut conduire à une perte de qualité et de fonctionnalité de la haie.
- L'équilibre de la haie est important. Pour cela, il faut s'assurer de la tailler de la même façon les deux cotés.
- La vitesse du tracteur doit être adapté au chantier.



**Le brûlage est déconseillé – La valorisation est à privilégier**

### Les outils :

Les bons outils doivent être utilisés. Un entretien négligé peut engendrer des dégâts irréversibles, voire la disparition, à terme, de la haie.

### À chaque type d'entretien son outil :

- En pied de haie : Débroussaillage avec un broyeur.
- Taille des branchages : Exclusivement avec un lamier à disques, à couteaux ou barre sécateur, ou encore grappin coupeur pour arbres.
- Taille des sections les plus importantes, ou autres coupes : de préférence à la tronçonneuse



**Attention l'épareuse (broyeur) peut créer des dégâts irréversibles (blessures pouvant engendrer une infection et le pourrissement)**

Une coupe propre favorise la cicatrisation et la reprise :



### L'enherbement :

Conserver un ourlet herbeux en pied, des talus, pierriers, arbres morts et lierre, permet de favoriser et diversifier la faune présente.

## Je veux planter une haie

**Modalités d'implantation :** Les essences locales sont à privilégier pour une meilleure pousse.

Hauteur de plantation	Distances à respecter en limite de propriété
Inférieur ou égal à 2 mètres	0,5 mètre
Supérieure à 2 mètres	2 mètres